



MAFE - Sénégal

Migrations entre l'Afrique et l'Europe

**Compte rendu de la restitution des résultats provisoires de l'enquête MAFE
Dakar le 5 février 2009**

Le projet MAFE est mis en œuvre par :

 I N E D	 enda			
<p>L'Institut National d'Etudes Démographiques (France)</p>	<p>Enda Diapol (Sénégal) Enda Europe (France)</p>	<p>Le Forum Internazionale ed Europeo di Ricerche sull' Immigrazione (Italie)</p>	<p>L'Institut Population, Développement et Santé de la Reproduction, Université de Dakar (Sénégal)</p>	<p>L'Universitat Pompeu Fabra (Espagne)</p>

Avec l'appui financier de :

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Ministère des Affaires Etrangères et Européennes –	 Institut de Recherche pour le Développement	 Agence Nationale de la Recherche	 Région Ile de France – Partenariats Institutions Citoyens pour l'Innovation et la Recherche (PICRI)	 I N E D L'Institut National d'Etudes Démographiques (France)
<p><i>Fonds de Solidarité Prioritaire Migrations Internationales</i></p>				

Introduction

Le 5 Février 2009, s'est tenu à l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop de Dakar) un atelier international de restitution de l'enquête menée dans le cadre du projet MAFE (Migration Afrique Europe).

Cet atelier a vu la participation de plusieurs acteurs des ministères, organisations internationales des Nations Unies, organisations de la société civile, de relais associatifs de migrants, institutions nationales et internationales de recherche et chercheurs venus d'Afrique et d'Europe. (Voir liste de présence en annexe).

L'originalité de l'activité a été le partenariat tissé avec l'IRD au travers du projet FSP N°2003-74 « Migrations Internationales, Recompositions territoriales et Développement ».

L'atelier a été organisé en plusieurs étapes

1. Cérémonie d'ouverture
2. Présentation de communications
3. Ateliers thématiques

La cérémonie d'ouverture a été marquée par le discours d'André Quesnel qui a rappelé les objectifs du FSP dont la mobilisation des chercheurs africains sur les migrations internationales en partenariat avec des institutions françaises. (Voir en annexes l'intégralité de son discours)

Moussa Mbaye, Coordinateur de Enda Diapol (Prospectives et Dialogues Politiques) a au nom de Enda salué l'initiative et aussi sa valeur ajoutée.

Enfin M. Jean Marc Hougard, Représentant de l'IRD a clôturé la cérémonie d'ouverture en insistant sur le rôle actuel de l'IRD dans divers programmes de recherche et le potentiel que représentent Enda et IRD en terme de partenariat sur les Migrations Internationales.

A. PRESENTATION DES RESULTATS DE MAFE

1. Rappel : Cadre Méthodologique de l'enquête

MAFE est un programme international de recherche dont l'objectif est d'étudier les migrations sénégalaises internationales pour mieux informer le débat public et les décisions politiques. Du fait de son poids idéologique dans le débat intra européen, les migrations vers l'Europe constituent un aspect important même si en terme de stock, les migrations intra africaines sont beaucoup plus importantes. C'est dans ce cadre qu'un modèle partenarial original a été conçu entre des institutions de recherche académique (INED, France) FIERI (Italie) Université Pompeu Fabra (Barcelone, Espagne), IPDSR (Institut de Population Santé de la reproduction, Université cheikh Anta Diop, Dakar) pour mener des enquêtes dans les principales destinations européennes des sénégalais et au Sénégal, avec l'Appui financier du Programme PICRI , Partenariats Institutions Citoyen pour la Recherche et l'Innovation de la Région Ile de France pour :

- Mieux comprendre les logiques de la Migration Internationale (logiques de départ, facteurs explicatifs des retours, pratique de circulation)
- Etudier ses effets à Dakar à travers les transferts financiers et pratiques des migrants de retour dans les domaines des activités économiques et l'habitat.

Sur la base d'un échantillon transnational, les enquêtes ménages et biographiques ont été effectuées. La présente restitution porte sur l'enquête ménage soit **1600 personnes** au Sénégal comprenant des non-migrants et des migrants de retour et 600 personnes en Europe (Italie, France, Espagne).

2. Présentations

Diverses présentations ont été faites lors de la restitution (Voir en Annexes)

2.1 Les migrations africaines vers l'Europe

Dans les media nationaux et internationaux ainsi que dans les discours politiques, les migrations africaines apparaissent comme massives. Or à y regarder de plus près, il s'agit plus d'une surmédiatisation d'ordre plutôt subjectif dans un contexte de fermeture des frontières européennes qui mettent en péril la liberté de circulation en Afrique de l'Ouest (cf. le projet de l'Union Européenne de renforcer les états ouest africains en les dotant de plus de moyens de contrôle internes de la mobilité des populations).

En effet, sur 100 migrants nés en Afrique de l'ouest, 70 restent en Afrique dont 61 en Afrique de l'Ouest et 30 hors Afrique dont 15 en Europe.

En 1988-1992, d'après le REMUAO,

1 personne sur 2 500 seulement quitte l'Afrique de l'Ouest pour rejoindre l'Europe, 1 départ sur 3 est compensé par un retour.

Il s'agit d'une importante communication dans le renforcement des capacités de la société civile à conduire des plaidoyers en Europe et surtout dans la définition de priorités. Il apparaît que l'espace sous-régional constitue un enjeu important y compris en ce qui concerne les réfugiés.

2.2. Sur les retours

La communication de Cris Beauchemin (INED) a montré que 1 ménage sur 2 compte un migrant de retour et/ou un migrant actuel et que 1 à 2 ménages sur 10 comprend un migrant de retour (16 %). Cette ampleur des retours, principalement de la France, doit pousser à nous interroger sur les facteurs explicatifs de ce phénomène par rapport à l'Italie et à la France. Enfin, la présentation a permis aussi de se rendre compte que les migrants de retour sont plus souvent actifs mais avec des difficultés de ré-insertion économique (chômage). Cela est encore plus frappant chez la population âgée de 20 à 39 ans qui compte 17 % de chômeurs chez les migrants de retour, contre moins de 6% chez les non-migrants.

La question des retours constitue une question importante pour les politiques publiques migratoires. En effet, ils agissent sur le pays d'accueil en terme de modification de la structure démographique mais sur les familles au plan social. Ainsi des questions importantes sur leurs profils, leur devenir et surtout la qualité de leur réinsertion sociale et économique restent des aspects importants dans une optique de prospective en matière de politique migratoire.

2.3 Sur les transferts financiers des migrants

La communication d'Alioune Diagne, chercheur à l'IPDSR, a abordé la question sous deux angles :

Les transferts monétaires

- Fréquence des transferts monétaires
- Montant des transferts
- Utilisation des transferts
- Circuits de transferts

Les Transferts des biens

- Fréquence des transferts
- Nature des biens
- Utilisation

L'exploitation des données MAFE a permis de se rendre que le transfert via les agences professionnalisées étaient largement majoritaires. En même temps, ils étaient

majoritairement destinés aux dépenses quotidiennes suivies des dépenses pour raison médicale.

Un fait important : les données de MAFE étaient collectées avant la crise mondiale actuelle qui a un effet réel sur leur volume.

B. TRAVAUX D'ATELIERS

Les présentations en plénière lors de la matinée ont été suivies, dans l'après midi, de trois ateliers en groupe sur les thèmes suivants :

- le profil des migrants et les migrations de retour,
- les transferts financiers,
- les investissements immobiliers.

L'objectif des ateliers était d'établir un dialogue entre la recherche et la société civile dans un souci d'apport mutuel. Il s'agissait en particulier de

1. Préciser l'apport de la société civile à la recherche

1.1. Apport des aspects qualitatifs à une recherche essentiellement quantitative. Précisions des participants aux analyses par rapport à leur propre vécu et expériences.

1.2. Formulation d'hypothèses, de questions et de débats sur les points qui restent à creuser au niveau de la recherche.

2. Préciser l'apport de la recherche à la société civile

2.1. Replacer les résultats dans le contexte des politiques migratoires au Sénégal, en Afrique et en Europe, Il s'agit à terme d'améliorer les fondements concrets des analyses et des argumentaires des structures œuvrant pour des politiques migratoires plus humaines.

2.2. Replacer les résultats dans le contexte plus large du débat public et des représentations des migrations dans les médias et dans ce cadre examiner comment valoriser au mieux les résultats de MAFE.

Pour atteindre ces objectifs, le déroulement des ateliers a été le suivant:

1.1. Le modérateur-chercheur cible 1 ou 2 questions soulevées dans les présentations du matin en plénière pour amorcer la discussion.

1.2. Le modérateur de la société civile demande aux participants s'il y a des aspects importants qui n'ont pas été ou pas assez été évoqués.

2.1. Le modérateur-société civile relance les participants en donnant des informations sur l'actualité des politiques migratoires (Pacte Européen, Dialogue Euro Africain sur les Migrations etc.)

2.2. Le modérateur-société civile renvoie à la sélection d'articles présentée dans les dossiers participants et à d'autres exemples récents dans la presse.

B. 1. SYNTHÈSE DE L'ATELIER SUR LES INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS DES MIGRANTS

Modérateurs

- Moussa Mbaye, Enda Diapol Dakar.
- David Lessault, INED, Paris.

Rapporteur

- Aïda Diagne, Enda Diapol, Dakar.

Objectif de l'atelier

L'atelier vise à susciter une réflexion sur la problématique de l'acquisition immobilière et foncière des migrants au Sénégal.

L'une des premières préoccupations de l'atelier est de connaître l'impact de la migration sur les transformations de l'habitat.

Dans un autre temps on s'intéresse aussi aux aspects positifs et négatifs des investissements immobiliers des migrants

Contenu des Débats

1. Selon les informations récentes, le montant des transferts annuels des migrants sénégalais est estimé à plus de 500 milliards de FCFA. De plus, près de 30% sont consacrés à l'acquisition immobilière soit à usage d'habitation ou d'investissement locatif.

Dans le cadre de ces transferts, les migrants ont beaucoup investi dans le secteur immobilier au Sénégal, et à Dakar plus particulièrement. Ce boom dans l'immobilier serait aussi en partie le résultat des investissements des ruraux qui ont migré et qui ont voulu acquérir un logement à Dakar.

L'investissement ne se limite pas seulement à l'acquisition de biens immobiliers habitables mais aussi à des surfaces cultivables notamment en zone périphérique urbaine. Dans ces zones, les promoteurs immobiliers et le gouvernement démarchent de plus en plus les migrants car ils sont présumés détenteurs de capitaux financiers.

En fait, on note qu'il y a une spéculation foncière facilitée par le développement de systèmes de financements de l'immobilier à destination des migrants

Dans le style architectural, on note une évolution au fil des années; en effet de structures basses, on est passé à des structures à étages. Les styles de construction diffèrent aussi en fonction du pays d'accueil dans lequel vit le migrant.

L'un des principaux aspects positifs des investissements dans l'immobilier est la création d'emplois dans le secteur du bâtiment.

2. Pourquoi une prédominance de l'investissement immobilier ?

Cette prédominance dans l'investissement immobilier traduit une certaine peur des migrants confrontés dans les pays d'accueil à des politiques restrictives d'une part ; d'autre il s'agit aussi d'acquisitions qui confèrent des garanties sûres à leurs biens

Les migrants ont tendance à investir dans l'immobilier car c'est un secteur sûr qui leur offre une certaine garantie dans l'acquisition de leur bien. En même, l'investissement dans le bâti est aussi un moyen pour le migrant de s'assurer une certaine sécurité sociale et même un prestige relatif dans une société où la propriété bâtie constitue un signe de réussite sociale. Ce qui peut être un déterminant dans la stratégie d'acquisition du bien immobilier. Cette quête de sécurité sociale ressort aussi dans les logiques d'investissement. En effet, on a tendance à constater que pour les migrants originaires des zones rurales, on investit d'abord dans le logement personnel dans la localité d'origine, puis ensuite vient l'investissement spéculatif à Dakar. Le même processus s'effectue aussi en milieu urbain avec les investissements au centre d'abord, puis ensuite en périphérie.

La focalisation sur l'investissement immobilier peut être due aussi à un effet de mimétisme. En effet, les migrants investissent dans ce secteur souvent parce que les autres le font.

Mais de façon globale il y a toujours une logique de sécurisation et de prévision du retour qui fait que les investissements des migrants sont plus dynamiques dans ce secteur qu'un autre.

3. Problèmes liés aux investissements des migrants dans l'immobilier:

Dans la réalisation de leurs investissements immobiliers, les migrants sont confrontés à un certain nombre de problèmes.

Tout d'abord on peut noter celui de la cohabitation entre le droit foncier et le droit coutumier qui entraîne souvent des conflits d'intérêts et agit négativement sur la relation entre les migrants et les institutions nationales.

D'une part, on constate que les retombées des investissements immobiliers locatifs sont très peu rentables, car les migrants ont du mal à recouvrer les loyers à cause des relais familiaux qui gèrent les locations, ce qui pose la nécessaire construction d'une relation de vérité et confiance dans le processus d'acquisition à distance.

D'autre part, l'inexistence d'un espace d'échange entre les acteurs permettant l'identification et l'autorégulation du secteur entraîne des effets négatifs sur toute la chaîne d'identification des sites à l'achat de parcelles de terrains et à leur construction.

En effet, le manque de coordination entre les interventions des acteurs (promoteurs immobiliers, agences immobilières, structures de financements (banques et assurances) et Etat)

rend ce secteur assez flou, et ne permet pas d'avoir une visibilité de la dynamique réelle du secteur et des enjeux, surtout au regard des politiques actuelles d'aménagement du territoire.

Enfin, on note que malgré l'importance du volume des transferts, le pouvoir financier réel des migrants est surestimé du fait qu'ils apparaissent comme des détenteurs de capitaux massifs alors que ce sont de travailleurs en généralement sous-payés pour la majorité..

4. Hypothèses et pistes de réflexion

Cet atelier a abouti à plusieurs questionnements et pistes réflexion :

L'investissement de migrants est aussi générateur de mutations sociales et peut être d'inégalités sociales, et crée un différentiel entre migrants et non migrants. Sur cette base, il est tout à fait légitime de poser la question de savoir si l'investissement des migrants dans l'immobilier ne participerait pas au développement d'une perception positive de la migration et au développement de la tentation à migrer chez les non migrants. La survalorisation des migrants au niveau social et symbolique constitue t-elle un facteur explicatif de l'envie de migrer ?

D'un autre côté dans le contexte de crise actuelle quel sort peut être réservé à l'investissement des migrants dans le secteur de l'immobilier ? Peut-on assister à un ralentissement qui favoriserait l'émergence d'autres secteurs d'investissement dans le tissu économique ?

Les politiques du gouvernement en faveur de l'investissement des migrants, ne constitueraient-elles pas une forme de discrimination au détriment des non migrants ; Dès lors il serait intéressant d'analyser la perception des non migrants sur la question.

Enfin, est-il possible d'affirmer que le projet immobilier en soi est un facteur favorisant les migrations internationales ?

B.2. SYNTHÈSE DE L'ATELIER SUR LA QUESTION DES RETOURS DES MIGRANTS

Modérateurs :

- Cris Beauchemin (INED, Paris)
- Gwenaëlle de Jacquilot (Cimade, Dakar)

Rapporteur : Annelaure Wittmann (Enda Europe, Paris)

L'objectif de l'atelier est d'analyser des questions importantes sur lesquelles il manque des analyses approfondies de MAFE

- Féminisation de la migration du fait que de plus en plus de femmes ont présentes dans les migrations internationales
- Niveau d'instruction des migrants : fuite des cerveaux, gâchis des cerveaux
- Insertion des migrants de retour et pays de départ

Contenu des débats

1. Concernant les retours, ceux qui sont partis en Afrique reviennent plus facilement que ceux partis en Europe, alors que les politiques européennes cherchent à limiter systématiquement les séjours réguliers massifs. La société civile pourrait utiliser ce constat pour illustrer les effets contre productifs des politiques migratoires restrictives.

Cependant, MAFE ne s'est pas intéressé aux expulsés et les rapatriés mais qu'il s'est essentiellement limité à la Région de Dakar, sans inclure spécifiquement les communautés de pêcheurs dans l'analyse. Pourtant, selon les participants, il aurait été intéressant de parler du milieu rural où les migrants ont construit et transformé les villages : panneaux solaires, infrastructures communautaires et d'analyser le retour sur les communautés de pêcheurs.

2. La problématique des visas

Le taux de refus des visas est un problème qu'il faut analyser systématiquement au niveau des frais consulaires exigés en relation avec le taux de refus. A Dakar il y a environ une dizaine d'ambassades européennes qui exigent des frais de dossier non remboursables en cas de refus de visas. La connaissance du volume des montants annuels cumulés au niveau des Ambassades constitue un important outil de plaidoyer de la société civile du fait qu'elles ont des directives de rejet de 20% des demandes de visas et cet argent sert au fonctionnement des missions diplomatiques

3. **Sur les retours et leurs déterminants** : les participants ont développé une approche comparative entre 3 pays :

- D'abord il y a les législations qui favorisent des retours circulaires et /ou définitifs mais aussi les contextes politiques et économiques qui peuvent se retourner très vite sont source de changement dans les politiques d'accueil et de tolérance. Ainsi l'Espagne incite maintenant les migrants à retourner dans leurs pays d'origine dans le contexte de crise économique.
- A Kinshasa, l'analyse de la crise politique montre qu'elle a déclenché une émigration des populations.
- En Afrique du Sud il y a quelques mois des émeutes xénophobes sans changement des politiques publiques ont conduit à des violences contre les migrants africains

En fait, la décision de rentrer chez soi quand on a émigré en Europe peut être influencée par les politiques publiques.

Les migrations de retour ne sont pas forcément le fait des retraités. Il y a eu une enquête de la CNAV en France sur les immigrés âgés. En effet les décideurs publics commencent à se demander comment ils vont favoriser le retour des immigrés retraités. Comment ces derniers peuvent ils percevoir leur retraite tout en retournant dans leurs pays d'origine ? un participant du Mali a souligné les problèmes dans l'application des conventions entre les caisses de sécurité sociale française et malienne.

Pour les immigrés en Afrique, les raisons qui poussent à rester ou à rentrer peuvent être dues soit à des émeutes soit à des politiques publiques, mais ces dernières sont beaucoup plus floues. La courbe des migrants de retour d'Afrique est beaucoup plus en dents de scie que la courbe d'Europe. Effectivement il y a en Europe des grands mouvements et une certaine continuité des politiques migratoires. Cela soulève le lien entre les retours et la portabilité des droits sociaux non totalement garantie. Or en Afrique les retours peuvent être davantage déterminés par des « accidents » mais il est beaucoup plus difficile de retracer cette histoire.

Les décisions de retour sont complexes. Elles sont étroitement liées à la forme de mobilisation que l'on a eu au départ. Quand la parenté s'est mobilisée pour rendre possible le voyage migratoire on est dans une logique anthropologique du « don contre don ». Voir les travaux d'Adel Mayek Sayat pour les migrations algériennes. Dans les villages celui qui était choisi pour partir était le meilleur, le plus apte à travailler et renvoyer l'argent. Et cela a une influence sur les formes de retour.

Enfin, les participants se sont aussi intéressés à l'influence de certaines activités professionnelles sur les conditions de séjour et les restrictions (exemple de quotas dans le sport) et sur le retour lui-même.

4. **Féminisation des** Migrations et effet des migrations internationales sur les femmes non migrantes

L'une des limites de MAFE est de traiter cet aspect sous un angle restreint spécifiquement sur le regroupement familial. La recherche-action réalisée par Enda Diapol à Dakar et en périphérie montrent qu'au niveau de la conscience des femmes

restées au pays, des changements importants dans le leadership social et politique se produisent en terme de féminisation. Dès lors, il semble important d'analyser en quoi les migrations féminines contribuent à la formation d'un leadership féminin local.

5. Hypothèses et pistes de réflexion

L'atelier est arrivé à des séries de questionnements sur les aspects suivants/

L'analyse des données biographiques devrait examiner les divers aspects liés aux métiers et emplois en lien avec les pratiques migratoires de retour, quels que soient les types de retour. Elle devrait aussi permettre d'analyser la dimension genre et d'enrichir les déterminants de la migration. Est-ce que la migration de l'homme accroît la responsabilisation de la femme dans sa communauté ?

Dans ce sens, l'analyse de la courbe des retours des migrants selon les destinations (Europe ou Afrique) constitue une dimension importante.

Il faudrait que MAFE puisse comparer les politiques publiques des Etats européens et des Etats africains, et prendre en compte également les autres causes en évitant d'avoir cette orientation « paupériste » qui pourrait cacher les enjeux de la migration professionnelle. Sont incluses dans ces politiques l'estimation et l'évaluation des montants versés par les candidats à la migration au titre de frais de visa. Cette connaissance devrait permettre à la société civile de développer un plaidoyer pertinent sur son utilisation dans les projets de développement en lien avec les législations des pays d'accueil concernant la migration légale.

MAFE n'a pas encore travaillé sur les stratégies familiales et le renouvellement des générations, mais cela se devine quand on voit que certains ménages cumulent à la fois les migrants de retour et les migrants en cours.

De même, quelle est la situation des rapatriés dans MAFE et le lien avec les retours et tentatives de migration ?

Enfin, sur le retour peut-on dire qu'il y a un rapport entre le retour et la capacité d'investir dans son pays d'origine ?

Le questionnaire biographique pourrait certainement apporter des éclairages importants sur MAFE, les retours et déterminants des retours et effets sur les familles.

Enfin, les participants à l'atelier ont souligné les déséquilibres Nord/Sud sur les questions migratoires : absence de réciprocité des politiques migratoires françaises et sénégalaises par exemple (pas de visa pour les Français entrant au Sénégal, contrairement au Mali), dénominations distinctes « immigrés » vs « expatriés », et ont recommandé un usage du terme « expatrié » y compris pour désigner les migrants sénégalais.

Ils ont également souligné l'importance pour les Etats du Sud de définir leurs propres politiques migratoires et de défendre moins timidement leurs ressortissants dans les négociations avec les pays d'accueil.

B 3. SYNTHÈSE DE L'ATELIER SUR LES TRANSFERTS FINANCIERS DES MIGRANTS

Modérateur : Khady Sakho (CSSSE, Comité de Suivi du Symposium des Sénégalais de l'Extérieur (Paris))

Rapporteur : Badara Ndiaye, Enda Diapol

L'objectif de l'atelier est d'analyser les transferts dans leurs effets et structures sur la consommation et le développement du Sénégal avec deux questionnements :

- Comment les outils institutionnels peuvent être mobilisés pour orienter les transferts dans des secteurs prioritaires par rapport à l'emploi des jeunes ?
- Comment les capacités des Sénégalais pourraient-elles contribuer au développement du Sénégal ?

CONTENU DES DEBATS

L'atelier a démarré avec une introduction de Hamidou Dia (Chercheur, responsable de projet FSP) sur la diaspora sénégalaise très bien organisée avec des rapports structurés avec le pays d'origine et dont la mobilisation de ressources au niveau individuel et collectif est assez forte.

Cependant vu sa dispersion sur différents pays, elle fait face à des différences en matière législative relativement aux bureaux de changes et de transferts et à des coûts exorbitants des transferts par voie formelle.

Ce qui fait que le non formel occupe une place importante dans ces envois d'argent dont le montant total est supérieur à l'Aide Publique au développement. Mais force est de reconnaître que le projet de canaliser les transferts des migrants (des fonds privés) ne n'est pas connecté à des offres spécifiques de la part des institutions bancaires en matière d'accompagnement. Certes l'Etat sénégalais a défini des orientations qui témoignent d'une réelle volonté politique (Fonds d'Appui aux Investissements des Sénégalais de l'Extérieur) mais elles manquent d'une réelle connexion avec les organisations de la diaspora pour aussi explorer les capacités des migrants hautement qualifiés.

S'il est vrai que les transferts maintiennent certains villages sous perfusion, il n'en demeure pas moins qu'ils ne sont dirigés vers des investissements économiques significatifs. Mais les migrants ne peuvent pas se substituer à l'Etat, même dans les politiques de co-développement. Sur ce point il faut de véritables initiatives de développement et non des expulsions déguisées sous le vocable de réadmission/codéveloppement. Dès lors, la réussite des investissements des migrants est liée à une approche inclusive des facteurs socioculturels, de partenariats avec les collectivités locales et de connaissance exhaustive des créneaux économiques porteurs et des législations qui les accompagnent

Les participants à l'atelier ont abordé d'autres questions parmi lesquelles le lien entre les politiques dites de réadmission de l'Union Européenne, le vieillissement des

migrants et la crise économique en lien avec le volume des transferts vers le pays d'origine.

Enfin, l'éducation des enfants nés de la migration constitue un vrai problème surtout que ceux-ci n'ont pas de lien avec le pays d'origine des parents.

Hypothèses et pistes de réflexion

Interroger l'expérience Mexicaine : Pour 1 dollar investi par le migrant, l'Etat en met 2, comme stratégie d'incitation des migrants à transférer des ressources.

La transportabilité des droits sociaux acquis dans les pays de séjour constitue un axe important de réflexion. D'où la nécessité d'une ratification par tous les Etats de la Convention de 1990 sur le droit du Travailleur Migrant.

Diagnostiquer les réponses de l'Etat en termes de gestion de la migration légale et ses effets sur les transferts financiers et de compétences.

Y a-t-il des risques de baisse du volume et de la fréquence des transferts avec le contexte actuel de crise mondiale ?

En conclusion

L'atelier a été un fort moment de dialogue et d'exploration de pistes pour la valorisation des données scientifiques dans la prise de décision au niveau des politiques publiques migratoires.

Dakar 12 Avril 2009
Pour l'Atelier
Le Secrétariat de la Rencontre

ANNEXES

DISCOURS DE JEAN MARC HOUGARD, Représentant IRD a Dakar

- ✓ Très heureux d'être de nouveau dans cette salle de visio-conférence de l'UCAD ... nous y étions déjà ensemble la semaine dernière, preuve que cette salle est très fonctionnelle, et preuve également du rôle de l'UCAD et ces instituts (l'IPDSR dans le cas présent) dans le dispositif régional de recherche. Certes nous sommes dans cette salle que pour cette première journée, mais le centre de Hann que nous occuperons les deux prochaines journées, ne sont plus sur les terres exclusives de l'IRD depuis la signature en mai dernier d'un accord de collaboration UCAD / IRD qui fait désormais de ce centre un campus international avec l'implication forte de 4 des 7 écoles doctorales de l'UCAD.
- ✓ Ravi également, et ma présence à l'ouverture de cet atelier en atteste, que l'IRD soit au cœur de la recherche sur ces questions de migrations internationales. Ce thème, ainsi que celui de la lutte contre la pauvreté, fait en effet partie des 6 priorités de recherche que l'IRD s'est engagé à mener au travers d'un contrat quadriennal signé avec ses ministères de tutelle, celui de la recherche et celui des affaires étrangères.
- ✓ Puisque j'ai parlé du Ministère Français des Affaires Etrangère et Européenne, l'IRD se félicite d'être impliqué dans autant de Fonds de Solidarité Prioritaire du MAEE. Le présent programme sur les migrations internationales en est une belle illustration mais je peux en citer d'autres, à commencer par AIRES-Sud et CORUS (dont les comités d'experts se sont réunis toute la semaine dernière), RIPIECSA (interactions climats – écosystèmes - santé – société) et, pour en avoir été à l'origine, le projet REFS (Recherche en Entomologie médicale, formation et stratégie de prévention : palu et THA). Ces FSP ont non seulement l'avantage de soutenir des sujets d'actualités en relation avec le Développement, mais aussi de les soutenir sur le long terme, ce qui donne une certaine sérénité aux chercheurs. J'ajoute que plusieurs FSP sont gérés par l'AIRD, l'Agence Inter-établissement de Recherche pour le développement, dont le rôle est justement de mutualiser les compétences et les moyens des acteurs de la recherche française.
- ✓ Pour terminer je voudrais remercier les organisateurs de cet atelier, en particulier André Quesnel, d'avoir choisi le Sénégal pour organiser cette manifestation, sans oublier bien sûr nos collègues de l'IPDSR et d'ENDA (Papa Sakho et Badara Ndiaye) qui organisent cette première journée dédiée aux Projets MAFE-Sénégal et MAFE-Congo. Ceci dit, je ne suis pas très surpris que le Sénégal ait été retenu quand on connaît les liens qui unissent l'IRD et l'UCAD, et en particulier sur cette question des migrations internationales. Il y a ce FSP bien sûr, mais je ne voudrais pas oublier les autres programmes menés conjointement par des chercheurs de l'IRD et de l'UCAD (en particulier de l'IFAN) et bénéficiant d'autres sources de financement, comme des ANR ou des programmes de l'Union Européenne.
- ✓ Il y a dans cette salle un public très diversifié : décideurs, représentants de la société civile et institutions nationales et internationales. Je ne peux donc terminer qu'en souhaitant de fructueux débats au cours de cette première journées et également de fructueuses discussions sur le campus de Hann pendant les deux journées du FSP qui vont suivre.

